



Fiche de renseignements

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

RENSEIGNEMENTS ENFANT

Nom* : Prénom* :

Date de naissance* : / / Fille Garçon

Établissement scolaire fréquenté :

Maternelle Élémentaire

* Informations à renseigner obligatoirement

PARENTS

Père	Mère
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :
Employeur (nom+adresse) :	Employeur (nom+adresse) :
Téléphone travail :	Téléphone travail :
Téléphone domicile :	Téléphone domicile :
Portable :	Portable :
Mail :	Mail :
Adresse des parents :	
Adresse de facturation (si différente) :	

SITUATION FAMILIALE

mariés vie maritale divorcés veuf (ve) séparés

En cas de divorce ou séparation, merci de préciser :

- qui détient l'autorité parentale :
 Le père La mère les deux parents* Autre (précisez) :

- la résidence de l'enfant :
 Chez le père Chez la mère Résidence alternée* Autre (précisez) :

.....

PERSONNES HABILEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

Mère

Père

Si autres personnes : précisez

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien de parenté/Autre :	Lien de parenté/Autre :
Tél. :	Tél. :

AUTORISATIONS

Droit à l'image (pour l'ensemble des services)

Pendant l'accueil, les enfants sont susceptibles d'être pris en photo ou filmés. La commune s'engage à ne jamais diffuser ces photos autrement que dans le cadre des services municipaux :

- A destination des parents
- A la communication municipale

Nous soussignés (parents ou responsable légal)..... autorisons la parution de photos de notre enfant selon les modalités ci-dessus :

OUI NON

AUTORISATION DE RENTRER SEUL APRÈS L'ACTIVITÉ Concerne les enfants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Oui, j'autorise mon enfant dont le nom est précisé ci-dessus, à rentrer seul après l'école . Il sera sous ma seule responsabilité durant le trajet du retour.

Non, je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul après l'école .

Concernant la navette transport entre les écoles de St Hilaire et de St Georges, pour les personnes concernées, tout enfant manquant le bus sur le point de montée "Champ de Foire", est placé sous la responsabilité de ses parents. En aucun cas, la Commune sera tenue responsable de la gestion de cet enfant après le départ du bus scolaire.

ATTESTATIONS

Nous soussignés (parents ou responsable légal), de l'enfant :

- déclarons exacts les renseignements portés sur la fiche de renseignements et la fiche sanitaire et autorisons les responsables des services municipaux à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant,

Fait à Saint-Georges-de-Rex, le :

Signatures des parents ou du responsable légal :